

Niort, le vendredi 2 octobre 2015

Communiqué de presse

REUNION D'INFORMATION SUR LE DISPOSITIF

« -10% DE DECHETS EN 1 AN »

POUR LES ENTREPRISES DU BOCAGE ET THOUARSAIS

Avec le PACTE « -10% de déchets en 1 an » la Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres et le Département des Deux-Sèvres reconduisent le dispositif qui a connu l'an dernier un franc succès auprès d'une dizaine d'entreprises du département.

Cette nouvelle opération est l'occasion unique pour 20 entreprises maximum sur tout le département des Deux-Sèvres de se faire accompagner, à titre gratuit, par des experts afin de bâtir un projet ambitieux adapté à chacune. L'entreprise va ainsi entamer une démarche éco-responsable pour ses salariés et son environnement, réaliser un bénéfice économique et améliorer son image auprès de ses clients.

Les entreprises du bocage et du thouarsais, intéressées par ce dispositif, sont conviées à participer à **1 réunion d'information** sur le Pacte « -10% de déchets en 1 an » qui se tiendra le :

mardi 6 octobre à Bressuire de 8h30 à 10h

en partenariat avec Agglo 2B et au siège de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, 27, boulevard du Colonel Aubry, à Bressuire.

Le programme de cette réunion portera sur :

- Les clés de la réussite et les axes à travailler
- Des exemples concrets appliqués à l'entreprise
- Présentation du PACTE -10% de déchets en 1 an
- Témoignage d'une entreprise qui a participé au programme précédent.

Renseignements et information :

Jean-Christophe DUNOT j-c.dunot@cci79.com

05 49 28 79 73

Contact presse

